



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

## **FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE**

### **IL A OSÉ !**

Après le mépris envers les nombreux-ses manifestant-es, salarié-es mobilisé-es depuis le 09 mars contre le projet de loi El Khomri, le mépris également à l'égard des 74% de français qui rejettent ce texte de destruction sociale, le gouvernement fidèle à sa politique de régression sociale a décidé de recourir à l'article 49.3 de la constitution.

À l'image de l'émoi et de la colère que suscite une telle décision dans tout le pays, cette sentence politique est perçue comme anti-démocratique.

La Fédération CGT Santé et Action Sociale réaffirme le besoin de s'opposer à cette loi et appelle à amplifier la lutte et les mobilisations dans nos secteurs.

Aujourd'hui comme hier, dans l'unité syndicale, avec la jeunesse et une écrasante majorité de l'opinion publique, nous devons poursuivre et intensifier la lutte afin de gagner le retrait pur et simple de la loi dite « travail ».

La Fédération Santé et Action Sociale invite tous les salarié-es, agents de notre champ à rejoindre et amplifier l'action en participant massivement aux prochaines journées d'actions nationales et interprofessionnelles des 17 et 19 mai prochains.

Partout, nous appelons à la multiplication des assemblées générales de personnels dans les entreprises et établissements, mettons en débat la grève et à sa reconduction jusqu'à notre victoire collective.

Après PPCR pour le public, après Rebsamen et Macron pour le privé, c'est le moment de rejoindre la bataille, de lutter pour nos revendications locales.

Conte la loi Santé, la loi vieillissement, pour la défense de nos conventions collectives, pour la défense de nos statuts, il nous faut accroître le rapport de force.

Notamment, pour maintenir une réponse de qualité à la prise en charge des besoins de santé des usagers.

A Montreuil, le 12 mai 2016

Case 538  
263, rue de Paris  
93515 Montreuil Cedex

**34**

Tél : 01.55.82.87.49  
Fax : 01.55.82.87.74  
E-Mail :  
sg@sante.cgt.fr